

## SANTÉ

# Enfin un lieu décent pour la médecine du travail

67 000 salariés du secteur de Reims disposent désormais d'une médecine du travail flambant neuve.

**I**l est des événements que l'on aimerait ne jamais avoir à affronter. Le suicide en juillet et août 2016 de deux employés de la médecine du travail aura été le déclencheur d'une prise de conscience sans précédent de la structure. Certes pas immédiatement. Mais la nouvelle direction mise en place depuis décembre 2016 s'est lancé le défi de redonner toute sa crédibilité à la médecine du travail.

## UN SITE PLUS SEREIN AUSSI POUR LES EMPLOYÉS DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL

« L'Agence régionale de santé nous a imposé d'avoir des locaux dignes de ce nom avec derrière la menace potentielle de nous enlever notre agrément si nous ne faisons rien », se rappelle la présidente Danielle Fancony. Un an et demi plus tard, les trois anciens sites plus ou moins vieillots de Farman, Tinqueux et du pont de Witry à Reims, ont laissé la place à une toute nouvelle structure unique à Bezannes, à une centaine de mètres de la nouvelle clinique Courlancy.

« On a eu des moments extrêmement difficiles mais aujourd'hui on peut se féliciter d'avoir un lieu accueillant, professionnel, confie Danielle Fancony. Il y a deux ans, tout le monde fuyait notre structure. Maintenant, on a des méde-



La présidente et le directeur de Reims santé au travail dans leurs nouveaux locaux de Bezannes.

cins sur liste d'attente. » Cette crédibilité retrouvée permet à la médecine du travail de Reims de pouvoir se concentrer sur ses fonctions premières.

L'an passé, 67 000 salariés de 6 330 entreprises du secteur rémois avaient ainsi été suivis. L'évolution de la loi a aussi donné de nouvelles perspectives à la structure. « Avant 2011, nous étions juste là pour délivrer des certificats d'aptitude ou pas au travail, explique le

directeur Christophe Dumaire. Grâce à des lois de 2011 et de 2016, on est devenu un conseil pour les entreprises. On les accompagne, se déplace, les sensibilise autour des risques professionnels, des conditions de travail. »

Si le message semble passer auprès des grandes entreprises, ce n'est pas encore le cas chez les plus petites. « La plupart nous considèrent encore comme un ennemi, regrette Danielle Fancony. Elles n'ont pas compris que notre aide peut leur apporter une grande sérénité. »

Fière de sa nouvelle structure, qui se veut exemplaire au niveau national, la présidente aimerait que la députée du Nord Charlotte Lecocq vienne présenter depuis Bezannes les conclusions de la mission sur la santé au travail et la prévention des risques professionnels que lui a confiée le gouvernement. « Ce serait une belle reconnaissance de notre travail ». ■ GRÉGOIRE AMB-PANHASSEN

## "DE PLUS EN PLUS DE SALARIÉS EXPRIMENT LEUR MAL-ÊTRE"

Dans le jargon officiel, on appelle ça les risques psychosociaux. Dans le parler vrai c'est le burn-out, la maladie du siècle pour certains dont les origines sont professionnelles, parfois personnelles, les deux pouvant aussi être liés. « Avant les salariés n'en parlaient pas, souligne Christophe Dumaire, le directeur de la médecine du travail à Reims. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus à venir exprimer leur mal-être chez nous. C'est quelque chose de très compliqué à gérer. Il faut que l'on s'organise pour répondre à cette nouvelle donne, notamment pour les médecins qui reçoivent les salariés. Avant, un entretien durait 15-20 minutes alors que maintenant, cela peut prendre plus d'une heure. Les entreprises acceptent aussi d'en parler, ce qui est nouveau. C'était un sujet tabou il y a encore quelques années. »